

Procès-verbal D'appel d'offres ouvert N° : AO-12-2026
TRAVAUX DE DEMOLITION DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES ET BARAQUES
DES BIDONVILLES RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENSLIMANE, AINSI QUE
L'EVACUATION A LA DECHARGE PUBLIQUE DES DECHETS DE CONSTRUCTION –
1ERE ET 2EME TRANCHE – EN DEUX LOTS SEPARES.

Le 03 juin 2026 à 10h00, la commission d'appel d'offres s'est réunie en séance publique en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° AO-12-2026 relatif aux :

TRAVAUX DE DEMOLITION DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES ET BARAQUES DES BIDONVILLES RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENSLIMANE, AINSI QUE L'EVACUATION A LA DECHARGE PUBLIQUE DES DECHETS DE CONSTRUCTION – 1ERE ET 2EME TRANCHE – EN DEUX LOTS SEPARES.

Cette commission est composée comme suit :

Mohammed HABOUBI, Directeur Action Sociale - Président ;

Zakaria AIT BEN ALI, Chef de Projet - Membre ;

Hajar EZZAHER, Responsable Suivi des réalisation & contrôle de gestion - Membre ;

Abderrahmane AIT LARABI, RAF - Membre ;

Le président s'assure de la présence des membres de la commission dont la présence est obligatoire.

A l'ouverture de la séance, la présidente donne lecture de l'appel d'offre à partir des journaux dans lesquels il a été publié :

Le Matin, n° : 18 475 en date du 05/05/2026

Sahara Al Maghribia, n° : 12 402 en date du 05/05/2026

Al Akhbar, n° : 4071 en date du 05/05/2026

Portail des Marchés Publics, en date du 05/05/2026

Ensuite, il annonce les dénominations des concurrents ayant participé via le portail des marchés publics à savoir :

Société	Lot 1	Lot 2
TAWAKOL D'AMENAGEMENT	✓	✓
SMJC	✓	✓
ALMO JARDIN	✓	✓

Le président arrête, alors définitivement la liste des plis reçus ou déposés comme suit :

- Format Electronique :

Société	Lot 1	Lot 2
TAWAKOL D'AMENAGEMENT	✓	✓
SMJC	✓	✓
ALMO JARDIN	✓	✓

Le président remet le support écrit contenant l'estimation des coûts détaillés des prestations qui est d'un montant de **3 450 000,00Dhs TTC** (Trois Millions Quatre Cent Cinquante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises) pour chaque lot.

Les membres de la commission paraphent le support de l'estimation des coûts des prestations.

Le président demande aux membres de la commission de formuler leurs réserves ou observations sur les vices éventuels qui entachent la procédure.

Aucun membre n'a émis de remarques et / ou de réserves

Le président ouvre les plis contenant les dossiers « administratif, technique et additif » des concurrents, portant la mention « dossiers administratif, additif et technique », énonce les pièces contenues dans chaque dossier « administratif, technique et additif » et dresse un état des pièces fournies par chaque concurrent.

Ensuite, la commission se réunit à huit clos pour examiner les dossiers administratifs et techniques des concurrents, elle écarte les concurrents ci-après pour les motifs suivants :

Société	Motif de rejet
Néant	Néant

Il arrête ensuite la liste des concurrents admissibles en précisant ceux dont les dossiers comportent des erreurs matérielles, ou des discordances à rectifier, à savoir

A- Liste des concurrents admissibles sans réserve :

- TAWAKOL D'AMENAGEMENT ;
- SMJC ;
- ALMO JARDIN

B- Liste des concurrents admissibles avec réserves

Société	Réserves
Néant	Néant

La séance publique est alors reprise et le président :

- Donne lecture de la liste des concurrents admissibles cités ci-dessus ;

Fait à Casablanca, le 03 juin 2026

Le président :

Mohammed HABOUBI, Directeur Action Sociale ;



Les membres :

Zakaria AIT BEN ALI, Chef de Projet 	Abderrahmane AIT LARABI, RAF - Membre 
Hajar EZZAHER, Responsable Suivi des réalisation & contrôle de gestion 	

Le 03 juin 2026 à 11h00, la commission technique s'est réunie à huis clos en vue de procéder à l'examen des offres techniques des concurrents retenus pour l'appel d'offres n° AO-12-2026 relatif aux :

**TRAVAUX DE DEMOLITION DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES ET BARAQUES DES BIDONVILLES
RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENSLIMANE, AINSI QUE L'EVACUATION A LA DECHARGE PUBLIQUE DES
DECHETS DE CONSTRUCTION – 1ERE ET 2EME TRANCHE – EN DEUX LOTS SEPARES.**

Cette analyse porte notamment sur l'examen de l'importance de la société, ses moyens humains et matériels et l'équipe affectée au projet.

Il en ressort les résultats mentionnés dans le tableau suivant :

	Max	TAWAKOL D'AMENAGEMENT	SMJC	ALMO JARDIN
Note technique totale	100	75	45	90
N1 : Moyen Humains	30	15	10	30
<u>Conformité et importance :</u> - <u>Chef de projet</u> (10 points): doit avoir un diplôme d'ingénieur d'Etat en génie civil ou de formation compatible avec la nature des travaux du présent appel d'offres d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de projets similaires au présent appel d'offre : - <u>Formation :</u> Compatible : 05 pts Non Compatible : 00pts - <u>Expérience :</u> Compatible et >= 5 ans : 05 pts Non Compatible ou < 5 ans : 00 pts. - <u>Conducteur de travaux</u> (10 points): doit avoir un diplôme de technicien en génie civil ou de formation compatible avec la nature des travaux du présent appel d'offres d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de projets similaires au présent appel d'offre : - <u>Formation :</u> Compatible : 05 pts Non Compatible : 00pts - <u>Expérience :</u> Compatible et >= 5 ans : 05 pts Non Compatible ou < 5 ans : 00pts. - <u>Chef de Chantier</u> (10 points): doit avoir une formation compatible avec la nature des travaux et une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de projets similaires au présent appel d'offre : - <u>Formation :</u> Compatible : 05 pts Non Compatible : 00pts	10	05	05	10
	10	05	05	10
	10	05	00	10

- Expérience : Compatible et >= 10 ans : 05 pts Non Compatible ou < 10 ans : 00pts				
N2 : Moyen Matériels et logistiques	30	30	10	30
<u>Conformité et importance :</u> Excellente : 30 Bonne : 20 Acceptable : 10 Insuffisante : 00	30	30	10	30
N3 : Mémoire technique	25	15	15	15
<u>Cohérence :</u> Excellente : 25 Bonne : 15 Acceptable : 10 Insuffisante : 00	25	15	15	15
N4 : Planning prévisionnel d'exécution	15	15	10	15
<u>Cohérence :</u> Excellente : 15 Bonne : 10 Acceptable : 05 Insuffisante : 00	15	15	10	15

Le président donne lecture des résultats de l'examen technique et de la liste des concurrents admissibles qui de présentent comme suit :

- TAWAKOL D'AMENAGEMENT ;
- ALMO JARDIN ;

Fait à Casablanca, le 03 juin 2026

Le président :

Mohammed HABOUBI, Directeur Action Sociale ;



Les membres :

Zakaria AIT BEN ALI, Chef de Projet 	Abderrahmane AIT LARABI, RAF - Membre 
Hajar EZZAHER, Responsable Suivi des réalisation & contrôle de gestion 	

Le même jour à 13h45, le Président procède à l'ouverture des enveloppes, portant la mention « Offre Financière » des soumissionnaires ayant été admis à l'issue de l'examen des offres techniques et donne lecture de la teneur de leurs actes d'engagements qui se présentent comme suit :

Société	Mt des actes d'engagementTTC avant Vérification	Mt des actes d'engagementTTC après Vérification	Remarques
LOT 1			
TAWAKOL D'AMENAGEMENT	3 675 000,00	3 675 000,00	Néant
ALMO JARDIN	3 090 000,00	3 090 000,00	Néant
LOT 2			
TAWAKOL D'AMENAGEMENT	3 675 000,00	3 675 000,00	Néant
ALMO JARDIN	3 360 000,00	3 360 000,00	Néant

Après vérification des opérations arithmétiques des offres des soumissionnaires retenus, aucune erreur matérielle n'a été détectée.

Ensuite, la commission d'ouverture des plis a procédé à l'analyse de toutes les offres financières présentées par les concurrents, les offres admissibles pour chaque lot se présentent comme suit :

Société	Lots	Montant
ALMO JARDIN	Lot 1	3 090 000,00
TAWAKOL D'AMENAGEMENT	Lot 2	3 675 000,00

Le public se retire de la salle.

La séance est levée.

Fait à Casablanca, le 03 juin 2026

Le président :

Mohammed HABOUBI, Directeur Action Sociale ;



Les membres :

Zakaria AIT BEN ALI, Chef de Projet 	Abderrahmane AIT LARABI, RAF - Membre 
Hajar EZZAHER, Responsable Suivi des réalisation & contrôle de gestion 	